

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 15

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pêcher d'aller ainsi presque chaque jour faire échange d'impressions, de pensées, de projets vaguement ébauchés, avec la colonelle. Et bientôt celle-ci, qui le recevait toujours avec la même grâce, partagea tellement ses aspirations, qu'elle en vint à chercher la première, dans le courrier du colonel, la réponse ministérielle qui devait donner à Maurel un poste au Tonkin.

(A suivre).

Ch. SAINT-MARTIN.

Jules Verne n'est point un savant, un explorateur, comme on pourrait le croire, malgré la teinte scientifique de la plupart de ses publications. C'est tout simplement un écrivain, un homme de lettres qui a trouvé un genre spécial. M. J. Verne, né à Nantes, en 1828, fit d'abord des études de droit, mais ne chercha point à se créer une carrière dans le barreau. Il se lança dans le théâtre; mais, après quelques essais dramatiques de peu de succès, il aborda le roman, auquel il donna un caractère tout particulier en y mettant en action les plus récentes découvertes scientifiques, avec un talent, un attrait vraiment remarquables. Le premier de ses ouvrages en ce genre, fut : *Cinq semaines en ballon*, que tous nos lecteurs connaissent. On raconte que, lorsqu'il en proposa le manuscrit à l'éditeur Hetzel, celui-ci hésita assez longtemps avant de le publier, ne se doutant pas qu'il lui rapporterait des millions. Dès lors, le succès de Jules Verne fut prodigieux, et l'on évalue aujourd'hui sa fortune à 50 millions. A ce prix, il vaut la peine de noircir du papier.

Onna remotchâ.

Quand l'est qu'on vâo couïenâ cauquon, faut être bin su dè se n'affèrè, et tsouyi dè sè pas branquâ contrè on lulu que vo pâo mettèrè dein on sa à recoulon, kâ adon vo passâ po on tatipotse et po on tadié, et lè dzeins rizont dè vo.

Lo màidzo dè C'', qu'étâi on grand farceu s'ein allâvè on dzo trovâ sè malâdo dâo coté dâo pi dè la montagne. L'étâi avoué son petit tsai et l'avâi âobliâ sè grelots. Tracivé sula route quand reincontrâ cauquîs pâysans qu'allâvont fèrè dâi z'einràyrès po dérontrè on vilhio tsamp d'espacette. Yon dè cliâo lulus, po couïenâ lo màidzo et po fèrè rirè sè came-râdo, fâ :

— Hé, mossieu le docteur, vous êtes en convention.

— Et pourquoi ?

— Paceque vous n'avez pas votre grelotière !

— Eh ! mon pauvre ami ! répond lo màidzo, comment voudrais-tu qu'on entende mes grelots quand il passe des toupins de ton espèce.

Et lo màidzo dzibliâ son tsévau, et traçâ pe liein, tandis que lè compagnons dè l'autre recaffâvont à veintro débotenâ dè cliâ remotchâ que cozonnt bin âo mina-mor qu'amâvè trâo fèrè son vergalant.

OPÉRA. — L'excellente troupe lyrique de Genève nous annonce pour mercredi, 18 courant, une représentation de l'**Etudiant pauvre**, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux, d'après Scribe, paroles françaises de MM. Hennequin et Valabrigue,

musique de Milloeker. Si nous en croyons les personnes qui ont assisté à la représentation de cet opéra, à Genève, il ne peut manquer d'avoir à Lausanne le plus grand succès. Puisse-t-il faire une belle salle, qui nous permette d'espérer encore sur quelques représentations; car nous aurons rarement la bonne fortune d'entendre une troupe d'artistes aussi distingués.

Ce soir, soirée offerte par la *Fanfare lausannoise* à ses membres honoraires et passifs, à l'occasion de l'inauguration de son drapeau et avec le concours de l'*Orphéon*.

Réponse au problème posé dans notre numéro du 31 mars. Le nombre cherché est 585. Nous avons reçu 38 réponses justes, et la prime est échue à M. J. Sandmeyer, à Lausanne.

Question.

Deux aveugles avaient un frère; le frère meurt. Il est démontré que le défunt n'avait pas de frères. Quel pouvait être le degré de parenté des deux aveugles et du défunt ?

Prime: Un jeu.

La goutte. — Un médecin anglais emploie avec succès, contre la goutte, des applications d'eau chaude. Il fait envelopper les mains et les pieds dans de la flanelle trempée d'eau aussi chaude que le malade peut la supporter, et enferme le tout dans un sac imperméable où on laisse le membre atteint pendant toute la nuit. Ce traitement enlève bientôt l'inflammation et la raideur, et fait disparaître peu à peu des jointures, les dépôts d'urates. Les sels, qui se déposent dans les articulations et causent des douleurs intolérables, sont, en effet solubles dans l'eau absorbée par la peau, et finissent par être entièrement éliminés par le traitement à l'eau chaude.

(Science pratique).

Un ancien règlement du coutumier vaudois condamnait celui qui livrait au boucher un veau trop jeune. L'animal confisqué était jeté au lac après strangulation. Au cours d'une de ces exécutions, un pauvre paysan contemplait d'un œil morne tout l'espoir de sa bourse qui allait devenir la proie des poissons.

— Que penses-tu de ça ? mon pauvre Jean, lui fait un des assistants.

— Je pense, réplique notre homme, que voilà bien peu de viande pour tant de bouillon. Y

A l'exercice :

— Animal de maladroit ! vocifère le brigadier Pinto en s'adressant à une recrue, fais-moi le plaisir de descendre de ton cheval voir la dégaîne que tu as quand tu es dessus !

L. MONNET.